

Allocution de Monsieur Pierre Mauroy à l'occasion de l'
l'installation de la commission de développement social du
quartier de Lille-Sud (18 septembre 1984)

Mesdames,

Messieurs,

L'installation de la Commission de développement social du quartier de Lille-Sud est la traduction concrète, sur le terrain, d'une politique novatrice et ambitieuse, voulue par le Gouvernement dès 1981.

Vous comprendrez, dès lors, qu'elle satisfait le Maire de Lille, mais aussi, bien sûr, l'ancien Premier ministre que je suis.

La mission que j'ai confiée, il y a près de trois ans, à Monsieur Hubert Dubedout, alors député et maire de Grenoble, était de dégager les grandes lignes d'une politique visant à stopper la dégradation physique et sociale de certains quartiers de nos villes, puis à retrouver, pour l'ensemble des habitants, des conditions de vie satisfaisantes.

Monsieur Dubedout a, vous le savez, consigné le résultat de ses travaux dans un rapport qui constitue la base de toute notre action à venir. Je tiens aujourd'hui à lui rendre hommage pour le remarquable travail qu'il a accompli à la présidence de la Commission nationale de développement social des quartiers, hommage auquel je veux associer son successeur, Monsieur Rodolphe Pesce, député et maire de Valence, qui poursuit la tâche engagée avec la même conscience de son importance pour l'avenir de notre société.

A la différence des actions ponctuelles précédemment conduites, notamment dans le cadre du 7ème plan, le Gouvernement

s'est prononcé pour des interventions globales et de longue durée, qui seules peuvent répondre efficacement aux problèmes posés.

Ces problèmes sont partagés en France par près de cinq millions de personnes, qui vivent dans des quartiers plus ou moins dégradés, soit au cœur des villes, soit dans des grands ensembles périphériques construits pour la plupart entre 1955 et 1975.

Nées essentiellement d'une forme d'urbanisme aujourd'hui pratiquement abandonnée, les difficultés de ces familles se sont aggravées avec la crise et risqueraient, si rien n'était entrepris, de se traduire à terme par une marginalisation.

D'où notre volonté d'un traitement global de ce dossier, qui relève à l'évidence de la solidarité nationale. Les objectifs, vous les connaissez. Créer les conditions du développement social de ces quartiers, les intégrer davantage dans la vie de la cité; c'est agir sur le logement, l'environnement, l'éducation, la formation professionnelle des jeunes, l'emploi, la santé, la culture, la sécurité. C'est agir en fait sur tout ce qui fait la vie quotidienne des habitants, pour faire en sorte - et nous aurons alors atteint notre but - que la population soit convaincue qu'elle peut vivre dans ces quartiers, comme dans n'importe quel autre quartier de nos villes.

Action globale, action de longue haleine, mais aussi - et c'est la grande originalité de la méthode retenue - action très décentralisée. Le Gouvernement, qui a fait de cette opération une priorité nationale, a défini une politique, fixé des objectifs et retenu une procédure. Mais c'est aux élus locaux, aux fonctionnaires et à l'ensemble des partenaires sociaux travaillant sur le terrain, qu'il a laissé le soin de définir les projets, ceci en concertation avec la population concernée.

C'est cette participation des habitants et des intervenants sociaux qui assurera le succès des opérations engagées.

Depuis la création de la commission nationale, nous assistons d'ailleurs à une mobilisation des responsables qui me semble un gage de réussite. Elle nous a permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés pour la durée du plan intérimaire : en deux ans, plus de vingt quartiers ont fait l'objet de mesures portant sur l'ensemble des conditions de vie des habitants. Des opérations pour lesquelles l'Etat a mobilisé 350 millions de francs : 130 millions en 1982 et 220 en 1983.

Le 9ème plan confirme cet engagement du gouvernement. En 1984, ce sont 700 millions de francs qui seront consacrés à ces opérations, et qui permettront, venant compléter les crédits mobilisés par les collectivités locales, d'engager des travaux et des opérations d'animation pour un total de trois milliards de francs.

La dégradation de certains quartiers urbains est souvent liée, vous le savez, aux mutations industrielles. C'est ainsi que la commission nationale a tout naturellement retenu, parmi les 22 sites qu'elle a décidé de traiter en priorité, des quartiers de Roubaix, de Grande-Synthe et du Valenciennois. Pour important que soit cet effort en faveur du Nord, il était bien loin d'être à la mesure des besoins de notre région. C'est pourquoi le Conseil régional a décidé la mise en œuvre d'un programme pluriannuel complémentaire de développement social des quartiers, une mesure révélatrice de son esprit d'initiative et de son sens des responsabilités, dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Le Comité régional de développement social des quartiers, dont je salue les deux présidents : Monsieur le préfet, commissaire de la République et Monsieur René Carême, conseiller ré-

gional, qui représente le président de la Région, le Comité, disais-je, a retenu ~~six~~^{Sept} sites supplémentaires, dont ce quartier de Lille-Sud dans sa totalité.

D'autres quartiers de la ville, d'autres grands ensembles étaient également susceptibles de bénéficier d'une telle opération • la municipalité avait d'ailleurs, dans un premier temps, présenté la candidature de six quartiers. Tenus de nous limiter à un seul site, nous avons choisi Lille-Sud, qui réunit toutes les difficultés qui ont motivé la démarche du Gouvernement: problèmes de logement, d'insertion des jeunes, de sécurité, de chômage.

Monsieur Dassonville et Monsieur Vandewynckele, le chef de projet, vous présenteront tout à l'heure le détail du dispositif retenu. Pour ma part, je veux surtout insister sur l'importance du travail qui va commencer ici. Aux différents partenaires associés dans cette opération, je veux dire combien est capital l'enjeu de leur action. La France, comme l'ensemble des pays industrialisés, est engagée dans une vaste mutation économique. Des zones de pauvreté apparaissent, des couches sociales sont menacées et se trouvent en situation précaire.

Redonner vie aux quartiers, redonner aux plus défavorisés leur place dans la société, c'est participer à l'effort de redressement de la France. C'est aussi réactiver des solidarités locales. François Mitterrand le disait en 1981, au cours d'un entretien télévisé : "Il nous faut rétablir entre les hommes, dans les familles, dans les quartiers, des liens brisés par une urbanisation brutale et redonner à la ville sa fonction fondamentale de lieu de culture, de travail, d'échanges et de création".

Une telle ambition nécessite une mobilisation de toutes les énergies. Je sais qu'elles ne manquent pas à Lille-Sud et je suis tout à fait confiant quant au résultat de la tâche que vous avez entreprise.